

Superior Court of Justice
Cour supérieure de justice

Notice to Alleged Partner
Avis au prétendu associé

Form / Formule 5A Ont. Reg. No. / Règl. de l'Ont. : 258/98

NOTICE TO ALLEGED PARTNER / AVIS AU PRÉTENDU ASSOCIÉ

Small Claims Court / Cour des petites créances de

Claim No. / N° de la demande

Address / Adresse

Phone number / Numéro de téléphone

BETWEEN / ENTRE

and / et

Plaintiff(s) / Demandeur(s)/demanderesse(s)

Defendant(s) / Défendeur(s)/défenderesse(s)

TO:

DESTINATAIRE :

(Name of alleged partner / Nom du (de la) prétendu(e) associé(e))

(Street & number, unit, municipality, province / Numéro et rue, unité, municipalité, province)

(Postal code / Code postal)

(Phone no. and fax no. / N° de téléphone et n° de télécopieur)

YOU ARE ALLEGED TO HAVE BEEN A PARTNER on _____, 20 _____

IL EST ALLÉGUÉ QUE VOUS ÉTIEZ UN(E) ASSOCIÉ(E) le

(or during the period) _____, 20 _____ to _____, 20 _____
(ou pendant la période du) _____ au _____

in the partnership/business of _____,
de la société en nom collectif/l'entreprise de _____ (Firm name / Raison sociale)

a party named in this proceeding.
désignée comme partie à l'instance.

IF YOU WISH TO DENY THAT YOU WERE A PARTNER at any material time, you must defend this proceeding separately from the partnership, denying that you were a partner at the material time. If you fail to do so, you will be deemed to have been a partner on the date (or during the period) set out above.

SI VOUS SOUHAITEZ NIER QUE VOUS ÉTIEZ UN(E) ASSOCIÉ(E) à l'époque en cause, vous devez présenter dans l'instance une défense distincte de celle de la société en nom collectif, selon laquelle vous niez avoir été un(e) associé(e) à cette époque. À défaut de ce faire, vous serez réputé(e) avoir été une(e) associé(e) à la date (ou pendant la période) susmentionnée.

CAUTION:

AN ORDER AGAINST THE PARTNERSHIP MAY BE ENFORCED AGAINST YOU

PERSONALLY if you are deemed to have been a partner, if you admit that you were, or if the court finds that you were at the material time.

AVERTISSEMENT : UNE ORDONNANCE CONTRE LA SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF PEUT ÊTRE

EXÉCUTÉE CONTRE VOUS PERSONNELLEMENT si vous êtes réputé(e) avoir été un(e) associé(e), si vous admettez ce fait ou si le tribunal conclut que vous étiez un(e) associé(e) à l'époque en cause.

_____, 20 _____

(Signature of plaintiff or representative / Signature du demandeur/de la demanderesse ou du/de la représentant(e))